

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

J1 — De l'expérience artistique à la construction d'un parcours

MAC VAL — Musée d'art contemporain du Val-de-Marne
2 octobre 2026



*Philippe Cognée, Grande foule II, 1999
Collection MAC VAL*

Une formation en trois journées

J1

MAC VAL — 2 octobre

Situer l'EAC comme politique publique.

Penser ses finalités, ses cadres, ses acteurs et ses outils.

J2

TGP — 10 novembre

Interroger l'articulation entre EAC et apprentissages.

Notamment, intérêts et limites de la pédagogie de projet.

J3

Ferme du Buisson — 3 décembre

Passer du diagnostic à la formation.

Construire une intervention adaptée à une demande et à un contexte.

Objectifs de la journée

- Éprouver une rencontre avec une œuvre et interroger ses conditions.
- Situer l'EAC dans son histoire et dans les politiques publiques.
- Comprendre les finalités de l'EAC et les enjeux de justice éducative.
- Lire les inégalités culturelles au-delà du seul accès à l'offre.
- Passer d'une juxtaposition d'actions à une logique de parcours.

À quelles conditions l'EAC peut-elle garantir à chaque élève un accès réel et diversifié aux arts et à la culture et contribuer à son autonomie culturelle ?

Il était une fois l'EAC...

Années 1930–1960 : les prémices

1936 : création des Maisons de la culture ouvrière (Front populaire) dans le sillage de **l'éducation populaire**

1946 : le Préambule de la Constitution garantit « l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

1959 : création du Ministère des affaires culturelles (Malraux)

Mais les politiques éducatives et culturelles restent parallèles, sans réelle articulation institutionnelle.

Années 1970–1980 : les expérimentations

Années 1970 : Premières coopérations locales dans le sillage de **l'éducation nouvelle**

Dans le contexte d'après-1968, de nombreux enseignants, artistes et acteurs culturels expérimentent des projets communs.

1981 — Alternance politique et refondation des politiques culturelles. L'arrivée de J.L., ministre de la Culture (1981-1986 et 1988-1993) marque un tournant. Affirmation de la culture comme dimension constitutive de l'école républicaine. **Début de la politique de démocratisation culturelle**

1986 - « Mise en place des **ateliers artistiques** dans les lycées » (circulaire)

1983 – Premier protocole d'accord entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.

1988 – Loi relative aux **enseignements artistiques** : inscription de ces enseignements dans les cursus scolaires et organisation de l'intervention de professionnels.

Années 1990–2000 : l’institutionnalisation

Circulaire du 3 août 1992 « Développement des pratiques artistiques et de l’action culturelle dans les établissements ». Texte fondateur de l’action culturelle (**trois piliers : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique, et l’acquisition de connaissances**). Renforcement du partenariat Éducation nationale – Culture.

1993 – Nouveau protocole d’accord interministériel : renforcement de la coopération Éducation nationale – Culture.

2000-2002 : Jack Lang ministre de l’Education Nationale -> **plan Lang-Tasca pour les arts et la culture à l’école** qui vise à généraliser l’éducation artistique dans toutes les écoles, collèges et lycées.

14 juin 2001 – Circulaire sur les **classes à projet artistique et culturel (PAC)** : un projet de classe inscrit dans les enseignements et fondé sur le **partenariat**.

8 juin 2001 – Note de service sur les délégués académiques à l’éducation artistique et à l’action culturelle (DAAC) : **structuration du pilotage académique**.

Années 2010–2020 : généralisation et territorialisation

29 Janvier 2010 : circulaire interministérielle « Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture » -> **référénts culture en lycée**

1er juillet 2015 : arrêté relatif au **parcours d'éducation artistique et culturelle** (consolidation et clarification du cadre institutionnel) Le parcours pour tous les élèves est inscrit dans la loi du 8 juillet 2013.

Juillet 2016 : **Charte pour l'éducation artistique et culturelle** par le HCEAC (haut conseil à l'éducation artistique et culturelle)

29 juin 2020 : circulaire interministérielle **100% EAC** (PPG)

6 novembre 2021 : décret qui institue la **part collective du pass Culture** (budget Education nationale)

8 juillet 2022 : Circulaire relative à la mise en œuvre du pilotage conjoint de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et **territorialisation** des politiques éducatives et culturelles.

2025–2026 : de nouvelles logiques à l'œuvre ?

DÉCRET N° 2025-1201 DU 10 DÉCEMBRE 2025 modifiant le décret du 6 novembre 2021

L'article 2 du décret du 6 novembre 2021 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 2.-La part collective du “ pass Culture ” a pour objet de permettre une sensibilisation progressive et accompagnée des élèves éligibles par leurs professeurs à la diversité des pratiques artistiques et culturelles dans le cadre des offres proposées dans ces domaines par les acteurs culturels au moyen de l'application “ pass Culture ” mentionnée à l'article 1er du décret du 20 mai 2021 susvisé. **Elle vise à garantir l'égal accès de tous les élèves d'un même niveau scolaire aux activités d'éducation artistique et culturelle qui s'articulent autour des trois piliers :**

- «-la rencontre avec les œuvres, les lieux de culture, les artistes et autres professionnels ;
- «-la pratique artistique et scientifique ;
- «-l'acquisition de connaissances et le développement de l'esprit critique. »

L'article 4 du même décret est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 4.-Les crédits **inscrits en loi de finances**, au titre de la part collective du “ pass Culture ” sont répartis, pour chaque année, entre les établissements scolarisant des élèves, mentionnés à l'article 3 du présent décret, éligibles à la part collective. **Une instruction précise les lignes directrices relatives à la répartition de ces crédits.**

« **La part collective du “ pass Culture ” est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par les professeurs.**

« Chaque établissement scolaire dispose d'un crédit de dépense ouvert annuellement auprès de la structure chargée de la mise en œuvre du “ pass Culture ”. Le chef d'établissement valide les activités sélectionnées par les équipes pédagogiques auprès des partenaires référencés dans les conditions fixées par arrêté des ministres chargés de l'éducation nationale, de la culture, des armées, de la mer et de l'agriculture. Le crédit de dépense ouvert auprès de la structure chargée de la mise en œuvre du “ pass Culture ” au titre de la part scolaire ne donne lieu à aucun transfert de fonds vers les établissements scolaires. »

L'article 5 du même décret est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 5.-Les dotations collectives sont consommables **au titre de l'année en cours**. Les crédits non engagés ne peuvent faire l'objet d'aucun report sur l'année suivante. »

2025–2026 : de nouvelles logiques à l'œuvre ?

**157 territoires déjà engagés :
une nouvelle campagne de
labellisation pour accélérer le
déploiement du "100 %
Éducation artistique et
culturelle"**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture lancent la troisième vague de labellisation "100 % Éducation artistique et culturelle" (EAC) à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements.

06/07/2026



- La généralisation repose sur une coopération territoriale, des moyens nationaux et des outils communs de pilotage.

Les finalités de l'éducation artistique et culturelle

UN DROIT EFFECTIF

Accéder aux œuvres, aux artistes, aux pratiques, aux lieux et à la beauté.

SINGULIER ET COLLECTIF

Construire son rapport personnel à l'art dans une expérience qui se partage.

SENSIBILITÉ ET JUGEMENT

Percevoir, interpréter, créer et exercer son esprit critique.

ALTÉRITÉ ET RENCONTRE

Se confronter à d'autres formes, démarches, personnes et points de vue.

PRENDRE PART

Avoir le choix, contribuer aux décisions et aux processus de création.

VERS L'AUTONOMIE CULTURELLE

Disposer de ressources pour choisir et poursuivre son parcours culturel.

Ces finalités relèvent d'une ambition publique. Leur réalisation dépend des conditions concrètes offertes à chaque élève.

L'EAC : une politique publique de justice éducative

ÉGALITÉ FORMELLE

La même proposition pour tous

Le nombre d'actions proposées

L'accès matériel à une offre

Une rencontre ponctuelle

Une politique uniforme

JUSTICE ÉDUCATIVE

Une attention portée aux obstacles rencontrés

Les expériences effectivement vécues

La possibilité de se sentir légitime et de s'approprier

Une continuité organisée dans le temps

Une politique attentive aux élèves et aux territoires

L'égalité d'accès suppose de créer les conditions d'une rencontre, d'une appropriation et d'un parcours pour chacun.



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vers une hybridation des formes de distinction

Années 1960-1970

Culture
légitime
(arts, lettres)

Il s'agit de posséder « la
bonne culture »

Années 1990-2000

Éclectisme
cultivé

Capacité à
naviguer
entre les
registres

**une question de rapport à la
culture** (curiosité, codes,
réflexivité) plutôt que de contenu

Années 2010 - 2020

Capital
attention
nel

Capital
communi
cationnel

Capital
numéri
que

Capital
scolaire
élargi
(internati
onal)

Compétence
à interpréter,
créer, relier,
mettre en
perspective

Les inégalités culturelles dépassent l'accès à l'offre

DISTANCE ET TRANSPORTS

Pouvoir rejoindre les lieux et
revenir dans la durée.

RESSOURCES ÉCONOMIQUES

Disposer des moyens matériels
nécessaires.

FAMILIARITÉ

Connaître les lieux, les usages et
les comportements attendus.

CODES ET LANGAGES

Pouvoir nommer, questionner et
interpréter.

LÉGITIMITÉ

Se sentir autorisé à entrer,
regarder, parler et juger.

CONTINUITÉ

Rencontrer plusieurs domaines et
approfondir ses expériences.

ACCOMPAGNE- MENT

Trouver des adultes et des pairs
qui ouvrent des possibles.

AUTONOMIE

Pouvoir choisir et prolonger une
pratique au-delà de l'École.

Un taux de couverture ne suffit pas à décrire l'expérience culturelle des élèves.

À quelles conditions l'EAC est-elle émancipatrice ?

L'émancipation constitue l'un des horizons revendiqués de l'EAC. Elle ne peut être considérée comme un effet automatique de la rencontre avec l'art ou de la participation à un projet.

ACCÉDER AUX ŒUVRES

Qui détermine les œuvres légitimes et les manières de les rencontrer ?

LIBÉRER LA CRÉATIVITÉ

Quelle liberté réelle dans un projet organisé par des adultes ?

DONNER DU POUVOIR D'AGIR

Les élèves participent-ils aux décisions ou exécutent-ils un projet déjà conçu ?

RECONNAÎTRE LES CULTURES

La reconnaissance ouvre-t-elle vers d'autres univers ou risque-t-elle d'assigner ?

Le PEAC : le cadre de l'arrêté du 1er juillet 2015

Article 1 - Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle fixe notamment les grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours. Ce référentiel est annexé au présent arrêté.

Article 2 - Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences **et de culture** défini à l'article D. 122-1 du code de l'éducation.

2016 : la Charte formule dix principes communs

ACCÈS DE TOUS	De la maternelle à l'université
À L'ART ET PAR L'ART	Culture partagée, émancipation et esprit critique
PARCOURS COHÉRENT	Œuvres, artistes, pratique et connaissances
PARTENARIAT	Conception, mise en œuvre et évaluation partagées
FORMATION • RECHERCHE	Références communes, qualité et amélioration

La Charte ne remplace pas le référentiel : elle rend visibles les principes politiques et professionnels qui le soutiennent.

CHARTÉ POUR l'éducation artistique et culturelle



Éduquer à l'art et par l'art : deux visées à tenir ensemble

À L'ART

- Découvrir des formes et des langages
- Construire des repères
- Développer une pratique et un jugement

THÉÂTRE-FORUM
Éducation par le théâtre... mais à quoi ?

PAR L'ART

- Enquêter, coopérer, interpréter
- Développer sa sensibilité et sa créativité
- Interroger son rapport au monde

L'ÉLOQUENCE
est-elle un ART ?

Les trois piliers : une articulation, pas un inventaire

01

Rencontrer

Des œuvres, des artistes,
des professionnels et des
lieux de culture.

02

Pratiquer

Expérimenter, créer,
interpréter, enquêter,
présenter.

03

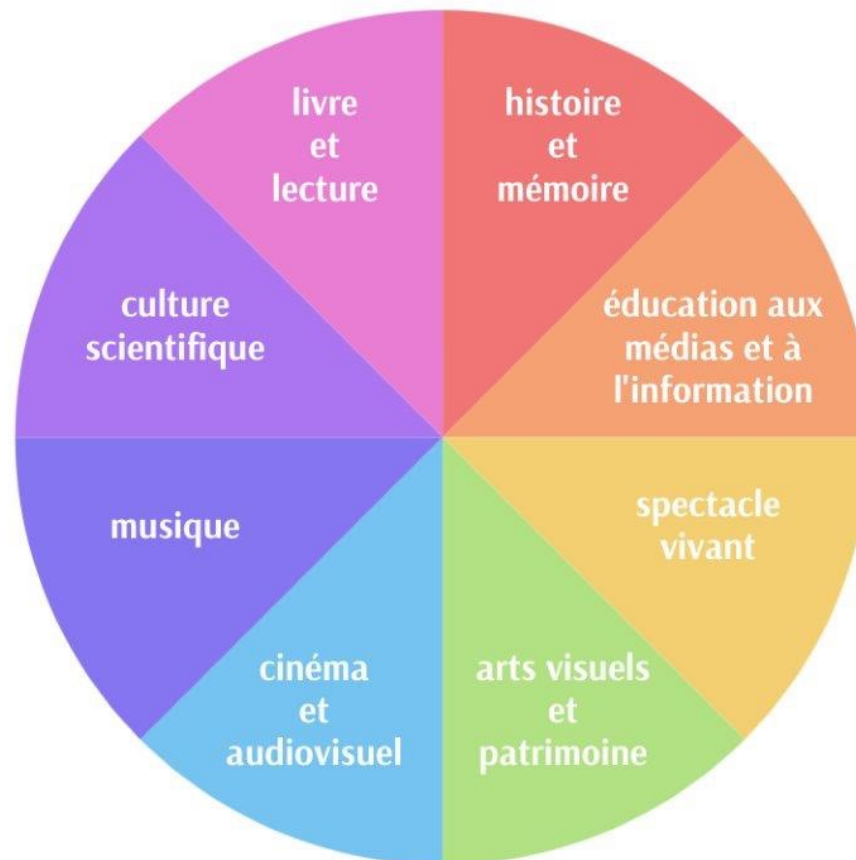
S'approprier

Mettre en mots, relier,
contextualiser, exercer son
jugement.

La cohérence se joue dans les liens entre les trois piliers.

Un périmètre en évolution permanente

Les 8 domaines de l'éducation artistique et culturelle



Les domaines de l'EAC : un champ pluriel

Musique

ULLEO

Arts visuels

Design

Cinéma-audiovisuel

Danse

CSTI

Patrimoine

Mémoire & EAC

Théâtre

Arts du cirque

Arts de la rue

Cultures hip-hop

EMI

Architecture

ARTS VISUELS

Observer • expérimenter • interpréter

ULLEO

Univers du livre, de la lecture, des écritures et des oralités



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

ULLEO

Univers du Livre de la Lecture, des Écritures et des Oralités

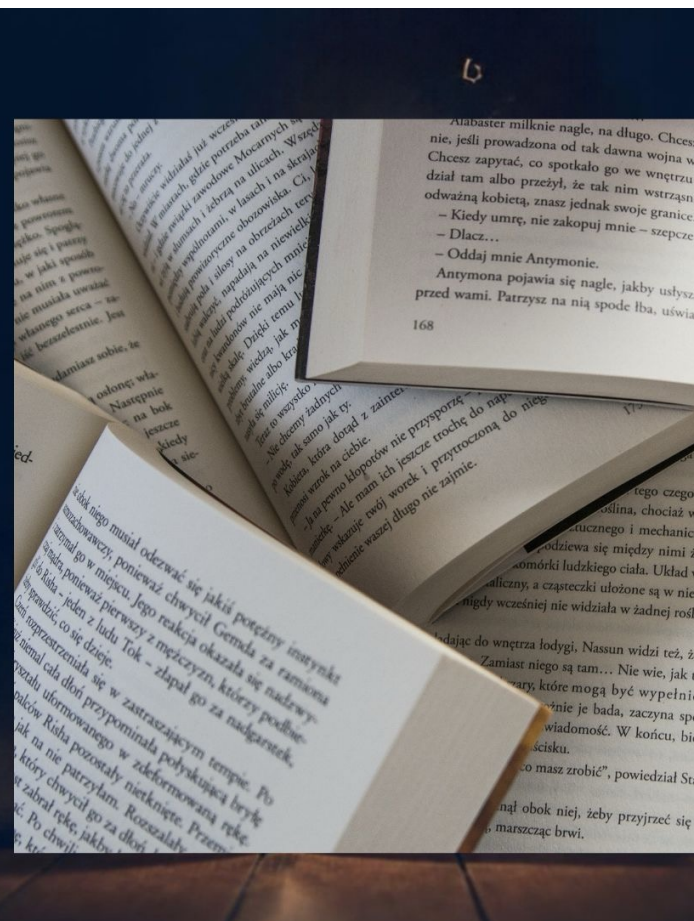
lire • écrire • dire • raconter • créer

À la croisée des livres, des écritures, des oralités et des formes narratives et créatives.

Le domaine ULLEO **ne se confond pas** avec la maîtrise de la langue.

La langue est un **outil et un objet** d'apprentissage.

Le domaine ULLEO en fait aussi une **matière artistique et culturelle**.





ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ULLEO

Les contours du domaine

LIVRE, LECTURE



Roman • littérature
jeunesse • poésie •
théâtre • littérature
contemporaine

ÉCRITURES



Écriture créative •
scénario • poésie •
écriture collective •
écritures
contemporaines

ORALITES



Conte • lecture à
voix haute • slam •
mise en voix • récit

FORMES NARRATIVES & CRÉATION



Bande dessinée • manga
• illustration • livre audio
• narration sonore •
formes hybrides

*ULLEO, c'est faire expérimenter
ce que l'on peut créer avec les mots,
la voix et les récits.*



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SPÉCIFICITÉS D'ULLEO

Rencontrer • pratiquer • créer • partager



LES ENJEUX POUR LES ÉLÈVES

Donner le goût de lire
Développer une culture littéraire et artistique
Faire entendre toutes les voix
Faire de l'élève un lecteur, mais aussi un créateur
Relier les apprentissages à une expérience sensible et collective

*De la réception à la création, du texte à la voix :
de l'élève lecteur à l'élève auteur et interprète.*

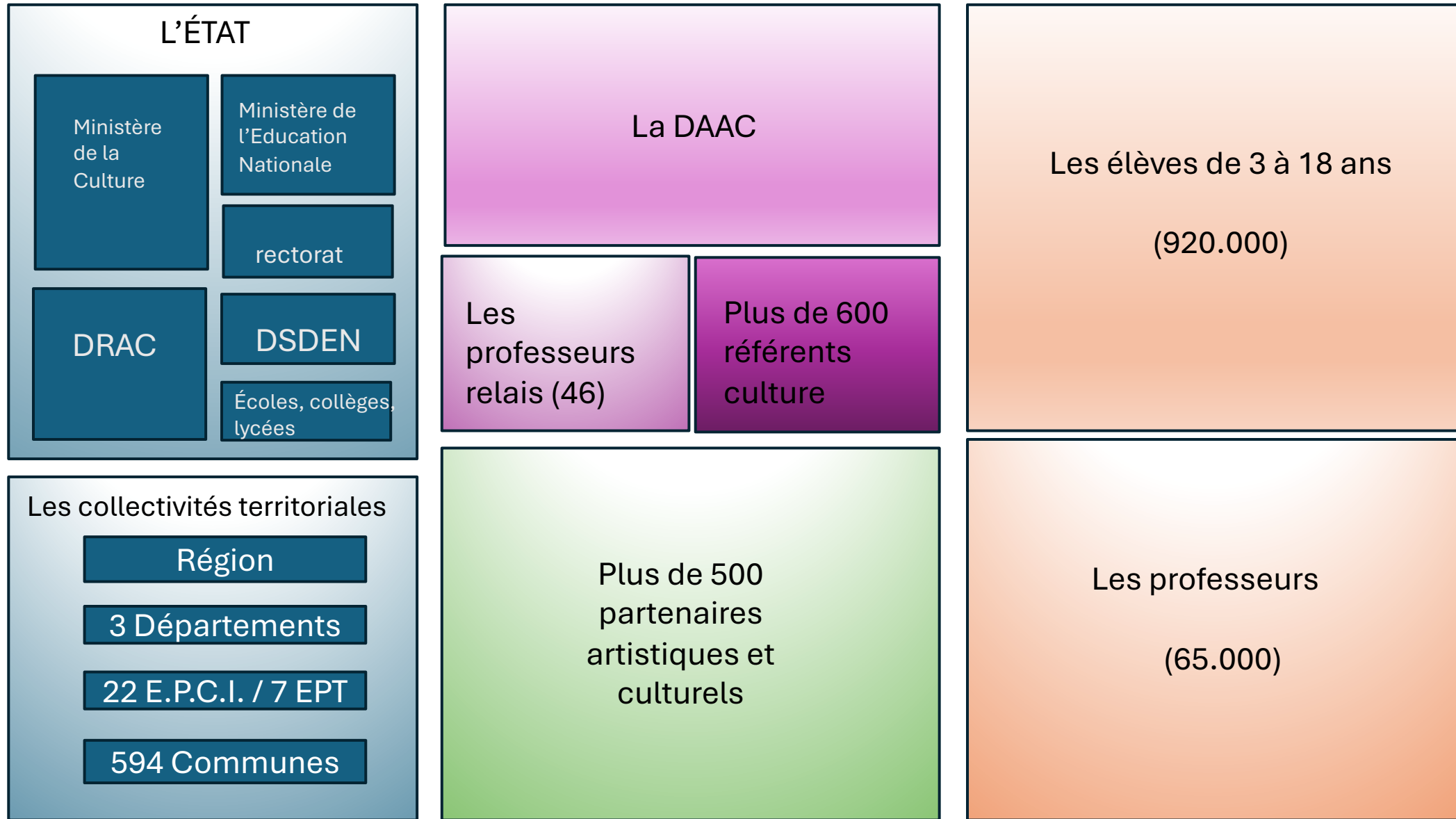
PATRIMOINE, MÉMOIRE & EAC

Enquêter • transmettre • mettre en récit



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La DAAC : accompagner, relier, professionnaliser



01

Conseiller

Expertise des domaines,
ingénierie de projet,
ressources et partenaires.

02

Former

Formation initiale et continue,
accompagnement des
équipes et des formateurs.

03

Piloter

Déploiement académique,
suivi, équité territoriale et
articulation des politiques.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Et bientôt...

... des élèves référents culture ?

« L'égalité n'est pas une promesse à tenir, mais une expérience à vivre. »

Jacques Rancière

Construire le PEAC à l'échelle d'un établissement

Quelques principes pour le penser et le construire :

- Égalité d'accès
- 3 piliers : rencontres, pratiques, connaissances
- Cohérence à l'échelle du parcours de l'élève
- Progressivité
- Diversité et pluralité (8 domaines : arts visuels et patrimoine / cinéma-audiovisuel / culture scientifique technique et industrielle / Histoire et mémoire / livre et lecture / Education aux médias / musique / spectacle vivant)
- Partenariat
- Place de l'élève

Action, projet, parcours : trois échelles à distinguer

01

Action

Une rencontre ou une activité circonscrite.

Question : qui y accède ?

02

Projet

Une intention, une durée, des partenaires et une participation organisée.

Question : pour quelles finalités ?

03

Parcours

Une continuité construite dans le temps et pour chaque élève.

Question : quelle progression ?

Une action peut nourrir un parcours ; une accumulation d'actions ne fait pas nécessairement parcours.

PEAC : les grands objectifs de formation

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle
Fréquenter (Rencontres)	cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres (3)
	échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
	appréhender des œuvres et des productions artistiques
	identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	mettre en œuvre un processus de création
	concevoir et réaliser la présentation d'une production
	s'intégrer dans un processus collectif
	réfléchir sur sa pratique
S'approprier (Connaissances)	exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	mettre en relation différents champs de connaissances
	mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

Fréquenter : repères de progressivité 1/2

Pilier	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Fréquenter	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
	Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange	questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat	échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

Fréquenter : repères de progressivité 2/2

Pilier	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Fréquenter	Appréhender des œuvres et des productions artistiques	suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

Pratiquer : repères de progressivité 1/2

Pilier	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Pratiquer	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de gestes	exploitation de matériaux au service d'une intention	emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création
	Mettre en œuvre un processus de création	ouverture à des expériences sensibles variées	identification des différentes étapes d'une démarche de création	implication dans les différentes étapes de la démarche de création	prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	présentation de sa production dans un lieu	exploration de différentes formes de présentation	réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	présentation de sa production en tenant compte du contexte

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

Pratiquer : repères de progressivité 2/2

Pilier	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Pratiquer	S'intégrer dans un processus collectif	participation à un projet collectif en respectant des règles	engagement dans le collectif	respect de l'avis des autres et formulation de propositions	participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
	Réfléchir sur sa pratique	participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

S'approprier : repères de progressivité 1/2

Pilier	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
S'approprier	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	verbalisation de ses émotions	confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	défense d'un point de vue en argumentant
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

S'approprier : repères de progressivité 2/2

Pilier	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
S'approprier	Mettre en relation différents champs de connaissances	repérage des éléments communs à des œuvres	comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre	expression orale sur une œuvre pour la présenter	identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

Source : arrêté du 1er juillet 2015, référentiel du PEAC.

Du PEAC au volet culturel du projet d'établissement

1

DIAGNOSTIC

Ce que vivent
réellement les
élèves

2

PRIORITÉS

Ce que
l'établissement
veut transformer

3

PLAN D'ACTION

Ce qui sera
organisé sur
plusieurs années

4

INDICATEURS

Ce qui permettra
d'ajuster

**Un document court, partagé, révisable — et relié au projet
d'établissement.**

ADAGE

RECENSER

Projets, actions, classes et partenaires

FINANCER

Appels à projets et part collective

SUIVRE

Déploiement, publics concernés,
continuité

ANALYSER

Volet culturel, couverture et parcours
des élèves

Pass Culture : articuler la part collective et la part individuelle ?

PART COLLECTIVE

Budget de l'Éducation nationale
Porté par les équipes
Pour des groupes et des classes
Accessible via ADAGE

PART INDIVIDUELLE

Budget du ministère de la Culture
Choisi par le jeune
Pour ses pratiques culturelles
Via l'application pass Culture

➤ **construire l'autonomie culturelle.**

Qui finance les projets EAC ?

Éducation nationale

DAAC • DSDEN • crédits
nationaux, académiques et
départementaux •
établissement

Culture

DRAC • établissements
culturels publics

Collectivités

Région, département, EPCI,
commune
*Service éducation et culture : des
appels à projets et logiques
parfois distincts*

Pass Culture

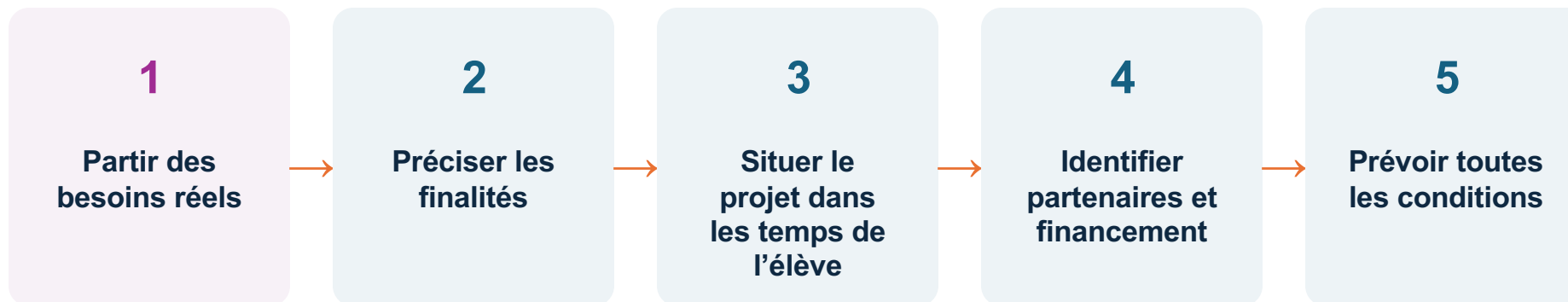
Part collective
(budget Éducation nationale)

Partenaires

Associations, fondations, etc.

Chaque financeur a son calendrier, ses critères, ses priorités et ses justificatifs.

Construire un plan de financement



**Temps scolaire ou hors temps scolaire ? Quelle articulation avec les apprentissages ?
Inclure rémunération artistique, transports, billetterie, matériel, droits, médiation et imprévus.**

Derrière chaque financement : une intention politique et une logique propre

Équité territoriale

Réduire les écarts d'accès entre territoires et publics.

Justice éducative

Donner davantage à ceux qui rencontrent le plus d'obstacles et créer les conditions d'un accès réel.

Priorité culturelle

Développer un domaine, soutenir la création ou favoriser la fréquentation.

Droits culturels

Reconnaître la diversité des expressions et la capacité de chacun à prendre part à la vie culturelle.

Rayonnement

Valoriser un territoire, un équipement ou une programmation.

Lire le cahier des charges, vérifier sa compatibilité avec le projet éducatif.

Étude de cas : de la demande à une stratégie de formation

collège Jacques Rancière, Créteil

Ibtissem Hadri Louison
Pierre Cuturello
Stéphanie Derumigny
Marie-Ange Grosselin Bertrand

collège Jean Zay, Tournan en Brie

Jessica Kohn
Josselin Borioli
Valentin Canitrot
Christelle Chaize
Julie Zimmermann

collège Pierre Bourdieu, Saint-Denis

Sandra Murail
Isabelle Woydylo
Bertrand Perret
Nadege Pierrotti
Evelyne Coggiola

collège Hannah Arendt, Fontainebleau

Isabelle Lapiere
Nathalie Baron
Mathieu Farelly,
Frédérique Simon
Jean-Paul Gaudin

collège Louise Michel, Villetaneuse

Sibylle Lesourd
Mickael Petit
Emilie Perraud
Jacques Taffin
Laurence Mongin

collège Elise Freinet, Ivry sur Seine

Anna Marchio
Gaëlle Le Guern
Anthony Calippe
Natacha Ouvrié

Étude de cas : de la demande à une stratégie de formation

1. LIRE

Repérer les faits, les discours, les absences et les contradictions.

2. DIAGNOSTIQUER

Formuler deux ou trois hypothèses sans juger les acteurs.

3. PRIORISER

Choisir un enjeu qui puisse être travaillé en formation.

4. ÉLABORER

Proposer une brique de formation de deux heures.

5. METTRE EN COHÉRENCE

Vérifier le lien entre le diagnostic, les objectifs, les activités et les apports.

Lire une extraction ADAGE : six questions

1 Quels élèves sont concernés ?

2 Quels élèves ne le sont pas ?

3 Quels domaines dominant ?

4 Quels partenaires récurrents ?

5 Quelle place pour les 3 piliers ?

6 Quelle continuité sur 3 ans ?

Toujours croiser la donnée déclarative avec les entretiens, les projets décrits et les parcours effectivement vécus.

Du taux de couverture aux parcours réels des élèves

Élève A

6e : musée
5e : théâtre
4e : atelier écriture
3e : cinéma

Diversifié, progressif ?

Élève B

6e : —
5e : spectacle
4e : —
3e : spectacle

Discontinu, surtout réceptif

Élève C

6e : chorale
5e : chorale
4e : chorale
3e : chorale

Continu, mais peu
diversifié

La posture du formateur : faire avec, faire penser, outiller

ÉCOUTER

la demande et les
contraintes

PROBLÉMATISER

sans imposer trop vite une
solution

APPORTER

des repères au moment où
ils deviennent nécessaires

FAIRE EXPÉRIMENTER

des démarches transférables

OUTILLER

pour décider et agir après la formation

➤ une posture d'égalité

Bibliographie sélective

Sociologie de la culture, inégalités et école

Bourdieu, Pierre & Passeron, Jean-Claude – Les héritiers. Les étudiants et la culture, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1964. *Ouvrage fondateur sur la transmission des inégalités culturelles par l'école ; pose la notion de « culture légitime ».*

Bourdieu, Pierre & Passeron, Jean-Claude – La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Minuit, 1970. *Théorie de la « violence symbolique » et des mécanismes scolaires de reproduction.*

Bourdieu, Pierre – La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979. *Montre comment les goûts et pratiques culturelles marquent les positions sociales.*

Coulangeon, Philippe – Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui, Paris, Grasset, 2011. *Actualise les clivages culturels à l'ère numérique et des politiques publiques.*

Bibliographie sélective

Sociologie de la culture, inégalités et école

Donnat, Olivier – Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture, 2009 (synthèse DEPS). *Données incontournables sur l'évolution des pratiques (1973-2008)*.

Lahire, Bernard – La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi, Paris, La Découverte, 2004 (poche 2006). *Nuance Bourdieu : éclectisme des répertoires individuels*.

Lahire, Bernard - Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants, Paris, Éditions du Seuil / Éditions de la rue d'Ulm, coll. « La République des idées », 2019. *Enquête sociologique majeure sur la diversité des socialisations enfantines. Montre comment les inégalités se construisent dès la petite enfance et invite à reconnaître la pluralité des cultures familiales et scolaires.*

Bibliographie sélective

Philosophie de l'art, expérience esthétique & démocratie

Cassirer, Ernst – Essai sur l'homme, Paris, Minuit, 1975. L'humain comme « animal symbolique » ; *donne un cadre anthropologique à la culture.*

Dewey, John – L'art comme expérience, trad. fr. Gallimard, « Folio essais », 2010 (orig. 1934). *L'expérience esthétique comme expérience ordinaire et formatrice .*

Kant, Emmanuel – Critique de la faculté de juger, 1790. *Fondamentaux sur jugement esthétique et finalité sans fin.*

Morin, Edgar – Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur, UNESCO, 1999. « Relier les connaissances et relier les humains » ; *socle pour une éducation du lien (EAC).*

Nussbaum, Martha – Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?, Paris, Flammarion, 2015. *Les humanités/arts comme éducation des émotions civiques ; lien direct EMC/EAC.*

Bibliographie sélective

Philosophie de l'art, expérience esthétique & démocratie

Rancière, Jacques – *Le maître ignorant*. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle, Paris, Fayard, 1987 (rééd. 10/18, 2004). *Postulat d'égalité des intelligences*.

Rancière, Jacques – *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000. *L'art reconfigure « ce qui est visible et dicible » (partage du sensible) ; clé pour penser l'émancipation par l'art*.

Rancière, Jacques – *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique, 2008. *Renverse le couple spectateur/passivité ; utile pour penser médiation et posture d'élèves*.

Schiller, Friedrich – *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, 1795. *Art/jeu comme ressources pour la liberté politique ; classique pour l'idéal humaniste de l'EAC*.

Bibliographie sélective

Didactique, explicitation, métacognition, gestes professionnels

Astolfi, Jean-Pierre – L’erreur, un outil pour enseigner, Paris, ESF, 1997 (rééd. 2011). *L’erreur comme indicateur d’apprentissage ; bonne base pour les retours réflexifs en EAC.*

Bonnéry, Stéphane – Comprendre l’échec scolaire. *Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris, La Dispute, 2007.. *Analyse des malentendus sociocognitifs et du cadrage des tâches ; très utile pour sécuriser les projets EAC en éducation prioritaire*

Dossier de recherche (coord. S. Bonnéry) – Enseignement de l’art, Art à l’école, revue Cahiers de la recherche sur l’éducation et les savoirs, 2020. *État des lieux des recherches françaises sur EAC et transmission des pratiques culturelles.*

Bucheton, Dominique & Soulé, Yves – « Les gestes professionnels et le jeu des postures... », Éducation & Didactique, 3(3), 2009. *Le « multi-agenda » des préoccupations de l’enseignant ; précieux pour l’observation des situations EAC. Bucheton, Les gestes professionnels dans la classe, ESF, 2019.*

Bibliographie sélective

Didactique, explicitation, métacognition, gestes professionnels

Favre, Daniel. *Cessons de démotiver les élèves : 21 clés pour favoriser l'apprentissage* (4^e édition). Paris : Dunod, juin 2024.

Perrenoud, Philippe – Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF, 1997. *Cadre pour penser les transferts (langages de l'art → compétences scolaires)*.

Reuter, Yves – Comprendre et combattre l'échec scolaire. Paris, Berger Levrault, coll. « les indispensables », 2024.

Rochex, Jean-Yves – La construction de la difficulté scolaire. Du rapport au savoir à l'expérience sociale, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », 2011.

Bibliographie sélective

Politiques publiques & EAC

IGEN-IGAENR – L'évaluation de la politique d'EAC : quelles modalités, quels indicateurs ?, rapport n° 2017-059, août 2017. Méthodologie d'évaluation qualitative des effets « au plus près des élèves ». Indispensable pour piloter/évaluer les projets.

Cour des comptes – L'éducation artistique et culturelle au bénéfice des élèves de l'enseignement scolaire, fév. 2025. Panorama récent des dispositifs et de la gouvernance, renvoie au rapport IGEN-IGAENR 2017.

Bibliographie sélective

Politiques publiques & EAC

IGEN (Jean-Paul Delahaye) – Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous, mai 2015. Cadre indispensable pour penser l'égalité réelle (accès, moyens, accompagnement) ; utile pour situer l'EAC en politique d'équité.

Jonchery, Anne & Octobre, Sylvie (dir.) – L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales, Paris, Presses de Sciences Po/Ministère de la Culture, 2022. Regards croisés recherche/acteurs ; très bon appui théorique actualisé.

Rendez-vous le 10 novembre au TGP

Comment penser l'articulation EAC et apprentissages ?

Avec Stéphane Bonnéry



Théâtre Gérard Philipe, Saint-Denis